

APPEL INTERNE et EXTERNE AUX CANDIDATURES N° 2019-137

Le CHU de Liège souhaite s'adjoindre pour ses divers sites d'activités :

1 Agent spécialisé en électronique biomédicale et constituer une réserve de recrutement (H/F)

Département Technique - Service biomédical
à temps plein

(Voir définition de fonction détaillée en annexe)

VOTRE PROFIL

1. Vous remplissez les conditions de qualification et/ou expérience suivantes :

(Diplôme belge / diplôme reconnu équivalent par la Fédération Wallonie - Bruxelles)

Niveau / Orientation	Expérience
Enseignement supérieur de type court (graduat/baccalauréat) en électronique ou en électromécanique	Expérience en milieu hospitalier souhaitée
Diplôme / Certificat d'enseignement secondaire supérieur en électronique ou en électromécanique	6 ans d'expérience utile à la fonction exigés

2. Vous maîtrisez les logiciels :

- Vous maîtrisez l'interface windows et MS Office
- Vous avez des connaissances en gestion de réseaux (TCP/IP) et en hardware

3. Vous démontrez une maîtrise des langues étrangères suivantes :

- Vous démontrez une maîtrise de l'anglais technique (bonne compréhension orale et écrite, expression orale et rédaction suffisantes)

Le candidat qui ne maîtrise pas cette langue au moins au niveau de la compréhension à la lecture, s'engage à suivre des cours du soir.

4. Vous possédez les compétences suivantes :

- Savoirs :
 - électronique analogique et digitale
 - alimentation à découpage
 - courants de fuite

- microprocesseurs informatiques (utilisation d'un ordinateur pour la gestion de l'équipement médical et la connexion à des appareils au travers d'interfaces divers)

- Savoir être et aptitudes:
 - esprit d'équipe
 - collaboration avec le corps médical, paramédical
 - capacité à travailler de manière autonome

5. Vous êtes de conduite répondant aux exigences de la fonction et jouissez de vos droits civils et politiques.

6. Vous disposez des aptitudes physiques requises constatées par le médecin du travail

CONDITIONS D'ENGAGEMENT

- Contrat de remplacement dès que possible
- Site de prestation : CHU Sart-Tilman ; selon les nécessités du service, ces prestations pourront s'effectuer sur un des autres sites d'activité du CHU.
- Horaire : temps plein soit 38h/sem., prestations de 07h36' par jour, du lundi au vendredi, entre 08h et 17h, avec 1 heure de temps de repas.
- Rémunération mensuelle brute à temps plein : 2123.84 euros (1.43)
 - Montant proportionnel en cas de temps partiel
 - Echelle au grade de technicien sans valorisation d'ancienneté à l'index 1,7069 (octobre 2018)
 - Montant à majorer éventuellement des allocations de foyer ou de résidence.
 - Possibilité de valorisation de l'expérience professionnelle (renseignements : voir ci-dessous).
- Rémunération mensuelle brute à temps plein : 2299.70 euros (1.55) (1.55(NS))
 - Montant proportionnel en cas de temps partiel
 - Echelle au départ du grade de premier technicien càd sans valorisation d'ancienneté à l'index 1,7069 (octobre 2018)
 - Montant à majorer éventuellement des allocations de foyer ou de résidence.
 - Possibilité de valorisation de l'expérience professionnelle.

Pour le personnel CHU, en cas de promotion, maintien du barème actuel et obtention d'une indemnité pour fonction supérieure pendant la période probatoire.

MODALITES DE SELECTION

- Examen des CV
- Entretien de présélection (par téléphone ou en nos bureaux) en fonction du nombre de candidatures
- Epreuve de savoir et savoir-faire spécifique à la fonction
- Entrevue finale avec jury

DEPOT DE VOTRE CANDIDATURE

- Cette fonction vous intéresse. Vous correspondez au profil recherché. Envoyez votre candidature pour le **28 octobre 2019** au plus tard :
 - ✓ si vous n'êtes pas/plus membre du personnel CHU : sur le site internet du CHU www.chuliege.be – rubrique « **travailler au CHU** »
 - ✓ si vous exercez au CHU en qualité d'indépendant: sur le site internet du CHU www.chuliege.be – rubrique « **travailler au CHU** »
 - ✓ si vous êtes membre du personnel CHU : sur l'intranet -> espace « myCHU » -> rubrique « nos offres d'emploi »
- Elle doit être accompagnée des documents suivants :
 - **lettre de motivation**
 - **curriculum vitae détaillé**

Si vous n'êtes pas membre du personnel du CHU, vous devez **également fournir** :

- Copie de votre carte d'identité (avec photo de bonne qualité)
- Copie du diplôme requis (ou copie de la reconnaissance de l'équivalence) et de ses annexes (formations théorique et pratique)

Référence de l'appel à rappeler dans toute correspondance :
Appel 2019-137 - Agent spécialisé en électronique biomédicale

POUR TOUT RENSEIGNEMENT COMPLEMENTAIRE

- Sur la nature exacte des tâches liées à l'emploi, vous pouvez vous présenter ou vous informer auprès de Xuan Huy DINH, tel: 04/366.80.08
Nous vous conseillons vivement de vous informer préalablement sur la fonction à pourvoir.
- A propos des formalités administratives, vous pouvez vous adresser au Département de Gestion des Ressources Humaines - Service Recrutement – FRAIPONT Sophie: 04/366.70.24, sophie.fraipont@chuliege.be

Le CHU de Liège est l'hôpital universitaire, public et pluraliste de Wallonie. Avec ses 6000 collaborateurs, il est le principal employeur de la région liégeoise. Il déploie ses 895 lits sur plusieurs sites. Outre son activité clinique, le CHU a une mission d'enseignement et de recherche pour élaborer et diffuser les progrès de la médecine au bénéfice de la communauté.

MISSION

L'agent spécialisé en électronique biomédicale assure l'entretien et la maintenance des équipements médicaux relevant de son atelier.

<p>Positionnement organisationnel</p>	<p>Département Technique Service biomédical</p>
<p>Liens hiérarchiques</p>	<p style="text-align: center;">Sous l'autorité</p>
	<p>du responsable d'atelier</p>
	<p style="text-align: center;">Sous la supervision</p>
	<p style="text-align: center;">A autorité sur</p>
	<p style="text-align: center;">Supervise</p>
<p>Liens fonctionnels</p>	<p style="text-align: center;">Collaborations internes</p>
	<p>- les responsables et agents du département technique - l'ensemble du personnel des divers départements et services du CHU</p>
	<p style="text-align: center;">Collaborations externes</p>
<p>- les sociétés de services</p>	

La définition de fonction est un document objectif et non exhaustif qui formalise le contenu de la fonction. Celle-ci est susceptible d'évoluer, notamment, selon les nécessités du service.

Responsabilités et activités transversales

Exécution de travaux

Réaliser des travaux de réparation, de maintenance préventive et des entretiens réguliers (interventions planifiées) au niveau électronique, informatique ou pneumatique sur des appareils médicaux (ex. monitoring, bistouri électrique, défibrillateur, etc.)

Assurer l'exécution de nouvelles installations en coordination avec les intervenants pertinents (collègues du service et/ou firmes extérieures)

Gestion des appareils et équipements

Dépanner et assister le personnel médical et infirmier sur site au niveau des appareils biomédicaux

Rénover et/ou adapter les appareils et équipements (ex. recycler le matériel déclassé ou obsolète)

Analyser les dysfonctionnements/accidents/délais d'indisponibilité et mettre en place les corrections

Assurer un contrôle de la qualité et du bon fonctionnement des équipements

Gestion des stocks et consommations

Gérer les stocks de matériels et/ou produits

Assurer les commandes des pièces nécessaires au maintien et à l'entretien des équipements

Participer à la réception et au rangement du matériel

Gestion des contacts

Assurer les contacts avec les organismes extérieurs (ex. firmes, fournisseurs, etc.)

Support administratif à l'activité

Assurer la traçabilité des interventions (alimenter et contrôler une base de données avec les informations nécessaires, suite à une panne, prévention, etc.)

Participation à la démarche qualité

Participer activement à la démarche d'amélioration continue de la qualité mise en place au sein du secteur / service / département et de l'institution

Développement et maintien des compétences

Se former aux évolutions technologiques le concernant

Implication dans les activités du département / service

Participer au rôle de garde (selon le service : sur site et/ou à domicile)

Réaliser les activités spécifiques et/ou ponctuelles déléguées par le responsable hiérarchique

Responsabilités et activités spécifiques

Sans objet

-

Cadre de l'activité – Règlementation(s)

Législations et réglementations externes

Procédures et réglementations internes au CHU, au département ou au service